

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21823 - 80ÈME ANNÉE

PRÈS DE 150 000 RÉUNIONNAIS VICTIMES DE LA CRISE DU LOGEMENT

Près de 150 000 Réunionnais sont aujourd'hui victimes de la crise du logement, selon le rapport dévoilé ce lundi 28 avril par la Fondation pour le logement des défavorisés – La Réunion océan Indien. Une crise aux conséquences dramatiques : en plus de l'exclusion sociale, des milliers de familles vivent dans des logements précaires, totalement vulnérables aux cyclones et aux intempéries. L'urgence est totale.

Ce matin au Cinépalmes de Sainte-Marie : la Fondation pour le logement des défavorisés – La Réunion océan Indien y doit présenter un rapport régional alarmant. Selon ses conclusions dévoilées la semaine dernière en conférence de presse, près de 150 000 Réunionnais, soit un habitant sur six, sont victimes directes de la crise du logement. Mais au-delà des chiffres, ce sont des vies humaines, fragilisées et mises en danger, qui sont au cœur de cette urgence.

LA CRISE S'AGGRAVE CHAQUE ANNÉE MALGRÉ LES EFFORTS DE TOUS LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Le constat est implacable : en dix ans, la demande de logements sociaux a doublé, dépassant aujourd'hui les 500 000 demandes pour une population de 900 000 habitants. Pendant ce temps, près de 400 000 logements restent vacants, une part importante du parc privé est captée par la location saisonnière, devenue bien plus lucrative que la location classique. Le développement des plateformes numériques favorise ce dernier phénomène.

LES VICTIMES TRÈS EXPOSÉES AUX CATASTROPHES CLIMATIQUES

Cette situation provoque un engrenage dramatique. Incapables de se loger à des prix abordables, de nombreux Réunionnais sont contraints de vivre dans des conditions indignes : logements insalubres, suroccupés. Et à La Réunion, l'insalubrité n'est pas seulement synonyme d'inconfort : c'est aussi une menace mortelle en cas de cyclone.

Chaque tempête tropicale expose des milliers de familles vivant dans des habitations fragiles à des dangers extrême. Le cyclone Garance a rappelé le risque permanent d'une crise humanitaire : toitures envolées, maisons inondées, éboulements... La vulnérabilité sociale se double d'une vulnérabilité physique.

Faute de solutions rapides et adaptées, la crise du logement pourrait virer en crise humanitaire lors des prochains épisodes climatiques majeurs. "les logements précaires sont des pièges mortels en puissance". Depuis plusieurs années des voix demandent à un "plan Marshall" pour le logement social et la rénovation de l'habitat existant.

ILLUSTRATION D'UNE CRISE GLOBALE

Les causes de cette catastrophe annoncée sont multiples : chômage endémique, pauvreté de masse – près de 40 % des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté –, explosion des prix de

l'immobilier, priorité donnée au tourisme plutôt qu'aux résidents permanents.

Les logements deviennent des produits financiers plutôt que des lieux de vie, il est urgent d'imposer des règles plus strictes sur les locations saisonnières, d'encourager la remise en location des logements vacants, et surtout de construire des logements sociaux adaptés au pouvoir d'achat des Réunionnais. Sans ces mesures, l'île court à la catastrophe, sociale et climatique.

État du logement social montre ses limites dans un contexte de réductions des dépenses de l'État pour ne pas augmenter l'impôt sur le revenu des riches et pour ne pas rapatrier les dizaines de milliards d'euros dissimulés par des nantis dans des paradis fiscaux.

BAISSER LE COÛT DE LA CONSTRUCTION POUR DIMINUER LE MONTANT DES LOYERS

Les données sont connues, dans ce contexte, pourquoi ne pas lancer un appel d'offres international pour construire des dizaines de milliers de logements sociaux à coût unitaire comparable à ce qui est la norme chez nos voisins africains pour diviser par 10 le coût de la construction. Il faudra alors revoir les normes qui favorisent une hausse du coût de la construction.

Il importe aussi aux collectivités d'acheter systématiquement le foncier disponible à l'exemple de la commune du Port qui compte aujourd'hui une majorité de logements sociaux. Ceci permet de sortir le foncier de la spéculation qui fait monter les prix. Cette baisse du coût de production fera baisser le montant des loyers pour les rendre accessibles à la capacité contributive des Réunionnais.

Le rapport présenté ce matin sera un appel au sursaut collectif pour ne pas que la crise du logement se transforme en crise humanitaire à La Réunion.

M.M.

UNE « CONTRIBUTION MODESTE » À LA PLACE DE LA TAXE D'HABITATION

Le ministre de l'Aménagement du territoire, François Rebsamen, veut « renouer le lien » entre les collectivités et leurs habitants.

Le ministre a exclu un retour de la taxe d'habitation, dans un entretien à Ouest-France : « *On ne va pas recréer la taxe d'habitation, non. Sa suppression était une bonne décision, elle a créé un gain de pouvoir d'achat, on ne reviendra pas là-dessus* ».

Cependant, face au 40 milliards d'économie imposée par le gouvernement, le ministre envisage la piste d'une « *contribution modeste* » pour le « *financement des services publics de la commune* », afin de « *renouer le lien* » entre les collectivités et leurs habitants.

La taxe d'habitation sur la résidence principale a été supprimée en 2023, restant la taxe foncière payée par les propriétaires. « *Or, être propriétaire de son logement ne signifie pas forcément être "riche"* », a indiqué François Rebsamen.

« *Je veux faciliter la vie des collectivités locales et leur rendre de la liberté* », a souhaité le ministre qui va lancer ce lundi 28 avril à Paris une réunion avec les associations des collectivités pour, selon lui, « *simplifier la vie des élus et des Français* ».

LES MAIRES CONTRE UN RETOUR DE LA TAXE D'HABITATION

En novembre 2024, la ministre du Partenariat avec les territoires et de la décentralisation avait envisagé une « *contribution universelle* » payée par les propriétaires et les locataires.

Contrairement à ce que certains attestent, les maires ne mettent pas la pression sur le gouvernement pour relancer cette taxe.

« *Nous sommes contre le retour de la taxe d'habitation et ne l'avons jamais réclamé* », a assuré au Figaro Emmanuel Sallaberry, coprésident de la commission des finances de l'Association des maires de France.

« *Dans la panique fiscale qui s'est emparée du pays, ce ne serait pas une bonne idée de relancer la taxe d'habitation* », a ajouté le maire de Talence, qui ne serait toutefois pas contre cette « *contribution universelle* ».

« PAS QUESTION ! » D'UN 1ER MAI TRAVAILLÉ

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a refusé que le 1er mai ne soit pas chômé, même sur la base du volontariat. Cette dernière a réagit à la proposition de loi de sénateurs centristes, soutenus par le gouvernement, permettant aux établissements d'ouvrir le 1er-Mai, jour de la fête du Travail.

En effet, des sénateurs centristes ont déposé une proposition de loi sur le sujet. Cependant, la CGT s'y refuse catégoriquement. « *Pas question !* », a martelé Sophie Binet, la secrétaire générale cégétiste sur LCI.

« *Il y a 364 autres jours pour ouvrir. Le 1er mai, les patrons peuvent travailler s'ils le souhaitent, mais, pour les travailleurs, c'est férié et chômé. C'est un acquis de la lutte* », a indiqué cette dernière.

« *Cela fait 80 ans que ça dure et cela ne pose pas de difficultés particulières. On sait survivre un jour sans avoir sa baguette de pain le cas échéant. C'est très important que ce jour reste férié et chômé* », a poursuivi Sophie Binet.

Interpellée sur la possibilité que des salariés soient volontaires pour travailler le 1er mai, qui doit être payé double, la numéro un de la CGT dénonce une « *libéralisation du travail* », en prenant

l'exemple du dimanche, où des magasins sont ouverts.

« *J'interroge les salariés que j'ai en face de moi, le dimanche, et il y a une majoration de 10% voire pas de majoration du tout, et encore moins de volontariat* », a affirmé Sophie Binet qui ajoute que les travailleurs du dimanche sont « *beaucoup des femmes, souvent en situation monoparentale* ».

« *On a interdit le travail le dimanche et limité le travail la nuit et les jours fériés pour avoir du temps pour nos proches, pour nos loisirs, pour notre vie. Ce sont les mêmes qui veulent généraliser le travail le dimanche et fustigent des parents démissionnaires ou laxistes* », a dénoncé Sophie Binet.

DROITE, EXTRÊME DROITE ET GOUVERNEMENT POUR

La proposition de loi, portée par la sénatrice Annick Billon et le patron du groupe Union centriste Hervé Marseille, veut adapter « *le droit aux réalités du terrain* », selon le texte consulté par l'Agence France Presse. Ces derniers veulent modifier le Code du Travail, pour faire travailler les salariés des établissements et services « *dont le fonctionnement ou l'ouverture est rendu nécessaire par les contraintes de la production, de l'activité ou les besoins du public* ».

« *Il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause le caractère férié et chômé de cette journée, mais de reconnaître la spécificité de certaines activités qui participent pleinement à notre vie quotidienne et à notre patrimoine culturel* », plaident les auteurs de la proposition de loi.

De son côté, la ministre Catherine Vautrin (Travail, Santé, Solidarités) a dit à l'AFP que « *le gouvernement soutiendra[it] cette initiative, car elle vient sécuriser notre droit et répondre aux attentes des boulangers, mais aussi de tous ceux dont l'activité est*

indispensable », « dans le respect absolu du volontariat » des salariés. « Ce texte ne se limite pas aux boulangers : il apportera de la clarté et de la sécurité juridique pour toutes les professions concernées », a-t-elle insisté.

Pour le député RN, Julien Odoul, a appelé à « on a besoin de libérer le travail, d'inciter les gens à travailler », a-t-il soutenu sur France 3.



INN BAZ MILITÈR LA RÉNYON ? PA FORSÉMAN IN BONE IDÉ POU NOU !

Mézami si mi di azot in n'afèr, pétète zot va kroir awin sansa zot i kroira pa, mé mi fé parti sak i kontinyé réklam pou l'osséan indien- in zone de paix. Pou kossa ? pars si néna in n'afèr mi apréssyé sé la paix é kékshoz i ral pa mwin ditou sé la guèr. M'a dir azot galman pou mwin néna tro la baz militèr dann losséan indien épi tro d'gran péi apré prépar inn-a l'ote pou shoké.

Pou kossa mi di sa ? Sinplomman pars mwin la bien ékoute lo Prézidan la franss é mwin la antandi sak noute toute la antann, li vé in ranforsman la baz militèr La franss issi La Rényon é mèm talèr dann Mayotte san prann konte la prézanss ilégal La franss dann l'archipel Komor. Pou arzoute èk sa La franss i vé pa tienbo konte son prézanss ilégal dann bannzil épars losséan indien- mèm si an aplikan lo droi internassyonal la dékolonizassion lafranss i doi rann bann malgash bannzil lé azot.

Astèr ni pé domandé kissa i sava atak anou ? Mi oi pa mé mi rode kissa néna bann sizé d'guèr dann losséan indien é mi oi Bannzil komor avèk La franss. Mi oi ankor Madagaskar avèk la franss. Alor la franss i ranfors son baz La Rényon : La Rényon lé dann danzé. Mi kroi pa. Mé i pé avoir in biz- biz rante Madagascar épi La franss : pa zordi, pa domin mé apré..Ni koné pa.

Astèr mi rapèl la franss la konssanti i fé in tour Oméga dsi tériroir La Rényon an plin dann la guèr froide. In risk ? L'armé russ dann tan té riskab raz anou san savon é la franss té i kass pa la tête pou sa. Alor, ankor in foi nou la bészwin losséan indien zone de paix... Ni koné zordi ni koné pa domin épi l'avnir sa i lir pa dan la Sann.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433